

L'ADIEU.

D'où viennent ces accents ou plutôt ces sanglots, Semblables aux accords des harpes qui se brisent ? Entends-je l'ouragan qui soulève les flots, Ou la voix des mortels alors qu'ils agonisent ?

C'est le cri du départ ! c'est le chant des adieux ! C'est le funèbre glas dont la plainte expirante Vient partager mon âme, en ce jour douloureux, Et briser de ma main l'étreinte caressante !.....

Ah ! que j'ai rencontré de visages amis, De cœurs tout débordants d'amour et d'innocence ! Célestes visions de mes lugubres nuits ! Astres d'or se levant sur ma sombre existence !

Mais à peine au banquet de la franche amitié, M'étais-je assis, joyeux et des fleurs sur la tête, Que déjà le destin m'arrachait sans pitié Le calice enivrant de l'ineffable fête.....

Que de fois à mes yeux, j'ai vu briller l'espoir, Radieux des splendeurs de l'heure matinale, Me montrant l'avenir, comme dans un miroir, Et paré des couleurs que le plaisir étale !

Et toutes ces lueurs, qui, d'un si doux éclat, Avaient illuminé le matin de ma vie, Pâlirent aussitôt que le tendre incarnat Dont s'embellit la fleur qui, le soir est flétrie.....

Faut-il donc tout laisser ? Mes rêves de bonheur, Et ceux que j'appelais les âmes de mon âme ? Dans ce monde si froid, faut-il que dans mon cœur Ne s'allume jamais aucune pure flamme ?

La vie est une chaîne, une chaîne d'amour, Brisée à chaque anneau : des anges, à l'aurore, Accompagnent nos pas ; avant la fin du jour, Hélas ! l'isolement renaît plus grand encore.....

Tout, tout ici-bas n'est que séparation ! J'ai vu le fruit laisser la branche verdoyante, L'étoile le ciel bleu, l'épi le frais sillon, La brise du printemps la rose souriante !

J'ai vu l'esquif laisser la vague qui frémit, L'oïseau son nid moelleux, le buisson sa couronne, Le jeune enfant sa mère, et l'ami son ami ! J'ai vu cette heure amère où tout nous abandonne !

Pourquoi rompre, ô mon Dieu, tous ces chastes liens, Ces germes qui croissent sur une même tige, Et disperser de ceux dont je me ressouviens, Avec ravissement, jusqu'aux derniers vestiges ?

Ah ! c'est pour nous donner, de ce triste vallon, Un rendez-vous sans fin, au séjour d'allégresse ! C'est pour que les plaisirs de la réunion Ne soient plus qu'une extase, une éternelle ivresse !

Car il est par de là les soleils enflammés, Une plage embaumée où l'amour nous convie, Où fleurissent les cœurs sous des regards aimés : C'est là qu'est le bonheur ! C'est là qu'est la patrie !

Enfin finiront donc l'exil et ses tourments ! Un jour, je connaîtrai la joie et le sourire.... O Dieu, quand reviendront-ils ces suaves moments ? C'est pour eux, pour eux seuls que mon âme soupire.

Rassemble bientôt ceux sur qui je m'appuyais Pour franchir les longueurs du désert de la vie ; Oh ! réunis, Seigneur, réunis, pour jamais, Ceux qui se sont aimés, dans ta gloire infinie !

M. J. MARVILLE.

Bourbonnais-Grove, Ill., 12 mars, 1873.

SINGULARITES DE QUELQUES HOMMES DE LETTRES.

(Suite et fin.)

S'il faut en croire la chronique, le plus envieux et le plus terrible de tous les écrivains, pendant qu'ils composent, aurait été Diderot.

S'agitant, gesticulant, transpirant—presque à l'égal d'une personne sortant de l'étuve—le fameux encyclopédiste, en travail de la pensée, ressemblait à une hiérophante, à une Pythonesse échevelée. Il se levait tout-à-coup, et se promenait à pas pressés ; sa poitrine lançait de sourds gémissements.

Le rôle le plus pénible était réservé à sa perruque—tout le monde sait qu'on portait perruque à cette époque.—Il l'a jetait en l'air, la ramassait et s'en couvrait brusquement, la jetait de nouveau pour la reprendre, et finalement la lançait par la fenêtre. Les cris étouffés qu'il poussait, annonçaient la fin du travail de la pensée qui se terminait le plus souvent par des spasmes en tout semblables à une attaque de nerfs.

Un confrère le surprend un bon matin se promenant tout en larmes dans ses appartements :—

—Mon Dieu, ma sœur, qu'avez-vous donc ? lui dit-il.

—Ah ! mon cher ami, répond Diderot, ne m'en parlez pas : je pleure d'un conte que je me fais !.....

Le célèbre Kant, du temps qu'il professait à Königsberg contracta l'habitude de fixer les yeux sur l'habit d'un de ses auditeurs. A cet habit manquait un bouton, et c'est justement cet endroit qui eut le privilège d'attirer l'attention du philosophe. Des fils imperceptibles partant de cet endroit allaient enflammer le cerveau du maître, rendre ses improvisations plus brillantes. D'puis plusieurs mois déjà, des relations intimes existaient entre une place innocente et le célèbre Kant, quand l'écolier dont il s'agit,—je veux bien croire que c'était un écolier négligent celui-là—eut la malencontreuse idée de faire coudre un bouton à son habit.

A sa rentrée en classe, le professeur dirige comme d'habitude, ses regards vers le foyer de son imagination. Grande est sa surprise : la place est occupée !... Il reste un moment

altéré, il pâlit, l'écheveau de ses idées se mêle, à peine peut-il balbutier quelques phrases banales et se retirer.

Si l'habit ne fait pas le moine, comme le dit un vieux proverbe populaire, il peut être vrai que certains habillements puissent aider à faire de la poésie :—je n'en veux pour preuve que Brault conservant religieusement quelques habits particuliers sans lesquels il lui aurait été impossible de versifier.

A l'encontre des écrivains qui ressentent le besoin de s'habiller de telle ou telle manière, il en est d'autres qui ne travaillent que dans un déshabillé plus ou moins complet ;—il en est même qui poussent cet amour de l'habit léger un peu trop loin.

Picard faisait ses comédies couché. Etienne, son grand ami, se sentant en verve, entra précipitamment chez lui, et faisait maison nette, absolument à la manière d'un mari ivrogne entrant au logis conjugal en goquette. Après un aussi beau début, l'auteur des "Deux Gendres" fermait fenêtres et volets, faisait enfin l'obscurité la plus profonde, se mettait au lit complètement nu, et dans cette intéressante position versifiait des journées entières.

Chose singulière, les facultés intellectuelles de Lesage—l'immortel auteur de "Gil Blas" et de "Turcaret" se réglaient sur le soleil.

Endormies pendant la nuit, l'aurore aux doigts de rose les trouvait prêtes à s'éveiller, le soleil levant les surprenait au travail, et elles augmentaient avec l'élévation du jour pour décroître et se coucher ensuite avec lui.

Mézery, le premier historien français, même pendant le jour, n'écrivait qu'à la bougie. Tous ses appartements étaient obscurs. Il en était de même pour Girodet, que la littérature réclame, quoiqu'il se soit principalement illustré dans la peinture. On a de lui de forts beaux vers.

L'inspiration s'emparait toujours de lui au milieu de la nuit. Il se levait alors en surseaut, passait dans son atelier, se couvrait d'un immense chapeau, surmonté de plusieurs bougies, et dans cet attirail se mettait à peindre.

Le "Deluge" et "Gala-hée", deux de ses plus beaux chefs-d'œuvre, furent ainsi composés.

Jouy, le bon Jouy, surnommé—je ne sais trop pourquoi—l'Ermite de la Chaussée d'Antin, possédait une singulière manie. Il connaissait par cœur presque tous les poètes français—surtout Voltaire—et il oubliait ses vers à mesure qu'ils étaient écrits. Sa mémoire n'a jamais pu aller jusqu'à retenir un seul de ses propres vers.

L'auteur de "Sylla" possédait un chat au, appelé le château de la Reine Blanche. C'est là qu'il fit la plupart de ses ouvrages. Le poète travaillait presque toujours en marchant au milieu des allées de son jardin. A chaque extrémité de ces allées, Jouy avait fait disposer un banc. Il mettait sur ce banc un morceau de papier et un crayon. Il y avait le banc de la première rime et le banc de la seconde rime. On raconte à son sujet une anecdote si plaisante, que je ne puis me passer le plaisir de vous en faire part.

Il y avait ce soir-là grande compagnie chez mademoiselle Contat,—en partie composée de gens de lettres, parmi lesquels se trouvait l'Ermite de la Chaussée d'Antin. Le vaudevilliste Chazet chanta devant ce dernier une romance en dix-huit couplets de sa propre composition, et Jouy, père dénaturé, ne reconnut pas ses enfants. Il loua successivement, avec une gravité imperturbable des plus comiques, chacun des couplets, s'étonnant beaucoup de les entendre pour la première fois.

La maligne Demoiselle Contat voulut pousser la mystification jusqu'au bout ;—

—N'est-ce pas, mon cher Jouy, lui dit-elle, que ces vers sont beaux, et que l'auteur doit être un homme fort aimable, et un grand poète ?

—Vous jugez divinement de toute chose, mademoiselle. Je regrette beaucoup ne pas connaître ce poète, pour lui dire moi-même combien les sentiments qu'expriment ces beaux vers m'ont vivement touché !.....

—Bien sûr, vous désireriez le connaître ?

—En doutez-vous, mademoiselle ?.....

—Eh ! grosse bête, s'écria Dlle. Contat au milieu des éclats de rire général, vous ne savez donc pas que cette charmante chanson est de vous ?.....

—Impossible, mademoiselle, je n'ai jamais fait d'aussi beaux vers !

Bref, on fut obligé, pour le convaincre, d'aller chercher le volume qui renfermait la romance.—Jouy ne voulant se rendre qu'à l'évidence—C'est pourtant vrai, dit-il après avoir lu, je ne l'aurais jamais cru !.....

Parceval-Grandmaison, membre de l'Académie française, à l'instar de Jouy, ne versifiait qu'en marchant ; mais avec cette différence cependant, qu'il fallait au chantre de Philippe-Auguste une très grande lassitude pour que ses idées fussent fraîches et nettes.

M. Lacroix—un confrère—l'invite un jour à dîner. Parceval fut exact à partir de chez lui à midi—le dîner étant à une heure ce jour-là—Par malheur il arriva qu'une pensée poétique l'assailit en route, ce qui lui fit passer la maison de son ami sans s'en apercevoir.

A neuf heures du soir, il entra chez lui harassé, mort de fatigue, ayant marché et fait des vers depuis le midi.

A peine endormi, il s'éveille avec d'affreux tiraillements d'estomac :—

—Allons, dit-il avec humeur, voilà ma diable de gastrite qui m'empoigne de nouveau !..... Marguerite, Marguerite, du thé, vite du thé !..... mais plus il boit du thé, et plus les tiraillements augmentent.

—Monsieur a donc bien diné ? hasarda timidement la servante.—Que monsieur a-t-il mangé ?

—Je n'en sais rien..... mais où ai-je donc diné en effet ?

—Chez M. Lacroix.

—Non, je n'ai pas diné chez M. Lacroix.

—C'est pourtant lui qui vous a invité.

—Quand je dis, Marguerite, que je n'ai pas diné chez M. Lacroix.....

—Mais, mais, où ai-je donc diné ? répétait le poète en se frottant la poitrine..... ah, par ma foi, je n'en sais rien.

—Diable, diable de gastrite va !..... La servante accoutumée à pareilles aventures, soupçonnant d'ailleurs la vérité, offrit à son maître un remède souverain, lui assura-t-elle :—un bon bouillon à quatre heures du matin..... et la gastrite disparut !.....

Je termine ce trop long article, par une anecdote, du même genre à peu près. Champ-fleury en sera le héros.

On l'ignore peut-être pas que Champ-fleury—le plus célèbre fabuliste de notre époque, père de nombreux enfants—ne fut jamais beaucoup favorisé du côté de la fortune. Que voulez-vous ! c'est encore le défaut de beaucoup d'écrivains remarquables.....

En blouse et en casquette, vivant comme le plus simple ouvrier, Champ-fleury, suivant ses biographes, fut bon poète, bon père et bon époux.

Sa seule jouissance était de faire des vers, se trouvant heureux quand il pouvait accrocher un charitable confrère pour parler poésie, et réciter ses fables. Alors pour lui plus de famille, plus d'infortune ;—oubli de toute misère !.....

Le fabuliste habitait un pauvre réduit, bien éloigné dans la banlieue de Paris. Etant un jour assis sur le seuil de sa porte flanqué d'un marmot de deux ans, un ami l'aborda, et les voilà parlant littérature, Champ-fleury récitant ses plus belles fables. Dans son enthousiasme celui-ci se lève tout-à-coup—toujours son enfant dans les bras et se dirige vers la ville. Il y avait bien longtemps que les deux amis marchaient, quand le poète récitait, fut interrompu au milieu d'un de ses plus beaux mouvements par les cris de l'enfant qui demandait :—

—Papa, allons-nous-en, j'ai faim ;

—Ah ! mon Dieu, s'écria le poète, où sommes-nous donc ?... Ils étaient presque à l'autre extrémité de Paris.

EDM. ROUSSEAU.

Québec, 14 mars 1873.

PROMENADE D'UN FLANEUR A TRAVERS LES LOIS.

J'eus toujours un faible pour les vieilleries ; je suis un peu bouquiniste, et l'un de mes passe-temps favoris est de comparer, à l'aide de mes bouquins, le passé au présent. Grâce à l'esprit de curiosité qui me possède, j'en suis venu à la conclusion qu'on a bien raison de proclamer qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Nos lois, prétendues nouvelles, ne sont que des vieilleries réchauffées, retapées et mises à la mode du jour. Elles n'ont souvent de neuf que ce que leur donne l'oubli des anciennes ; ou encore qu'une forme plus policée, moins barbare.

Ces jours derniers,—je ne sais diable plus à quel propos,—je consultais le Code Municipal sur la question des abattoirs.

Il résulte des Articles 525, 596 et 619 que tout conseil local peut, par règlement *seulement*, [Art. 480] déterminer la manière dont les abattoirs publics ou privés doivent être construits et entretenus. Il peut de plus, toujours par règlement, en empêcher la construction, ou ordonner la démolition de ceux déjà existants.

Il est superflu d'ajouter que ces dispositions du Code, implicitement contenues dans les divers actes municipaux dont il est une compilation assez véreuse, ont pour but l'hygiène et la santé publics.

Naturellement, je voulus savoir ce que pensaient mes bouquins touchant ces diverses questions :

J'appris d'eux qu'autrefois comme aujourd'hui, l'on s'occupait d'hygiène et de santé.

En effet, le 11 mai 1676, le Conseil Supérieur de Québec, promulgua un règlement de police par lequel, entr'autres choses il "enjoint à tous bouchers que lorsqu'ils tueront des bêtes en cette ville, d'emporter à l'instant tout le sang et immondices pour empêcher l'infection que cela pourrait causer, sous peine de dix livres d'amende."

Un autre règlement du 1 février, 1706, défend aux bouchers de tuer aucun animal avant de l'avoir exhibé au procureur de roi ou à son représentant. Aucune viande ne pouvait être mise en vente sans la permission de ce dernier. Il était expressément défendu aux habitants de la campagne "d'apporter aucuns veaux à vendre qui n'aient au moins un mois." Qui plus est, il leur était enjoint de produire un certificat du juge du lieu, de leurs seigneurs, curés ou capitaine, attestant que les "bestiaux par eux a portés n'étaient atteints d'aucune maladie, ni morts par accidents."

Cela nécessitait presque la tenue d'un registre pour constater l'âge des veaux, et la manière dont étaient morts leurs pères ou mères, frères ou sœurs.

Les cochons (sauf votre respect) n'avaient pas droit de bourgeoisie dans la Baasse-Ville. Il était permis de tuer ceux que l'on trouvait errants. Aujourd'hui, grâce sans doute aux lumières du siècle, un cochon, pour peu qu'il soit décent, peut vivre en paix à Montréal. Dans les villages incorpores, il court les rues sans trop de gêne, ayant plus à craindre de la dent des chiens que des autorités municipales. Au pis-aller, il se tire d'affaire au moyen d'une légère amende qu'il fait payer par son propriétaire, sans souci pour ses jours que la loi protège. Un nègre avait bien raison de dire qu'il vit comme un gentilhomme.

Puisque je suis à causer des bêtes, pourquoi ne pas dire un mot du cheval.

L'histoire légale de ce bon serviteur n'est pas sans intérêt. Le cheval du cultivateur, sous la domination française, était plus respecté par la loi qu'il ne l'est aujourd'hui.

"Les chevaux... servant à labourer et cultiver les terres, vignes et prés ne pourront être saisis, même pour nos propres deniers, à peine de nullité, de tous dépens, dommages et intérêts, de cinquante livres d'amende contre le créancier et le sergent solidairement." Art. 16 du titre 32 édits et ordonnances de 1678

L'art. 556 de notre code de procédure n'est pas aussi humain. Il permet d'arracher au pauvre diable de colon jusqu'à son plus chétif cheval. Aujourd'hui comme autrefois, la loi devrait protéger le colon. On le laisse s'endetter, puis on lui enlève précisément les moyens de vivre, de cultiver et de payer. Un colon qui n'a plus de cheval ou de bœuf pour cultiver, se trouve dans la position du bûcheron qui n'a pas de hache pour bûcher. Que lui reste-t-il à faire.—Emigrer. Et il le fait.

En 1706, il fut constaté, paraît-il, que les chevaux couraient trop, et que leurs courses étaient préjudiciables à l'agriculture. Aussi un règlement du 1er février de cette année ordonne-t-il "de les faire enfermer à peine de dix livres d'a-